



Fiche signalétique

24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence
Urgence médicale/
Empoisonner le Contrôle:
Dans Les Etats-Unis: Appel
1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

1-800-535-5053

1-352-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: Liquid Cement Crack Filler

Date de Révision: 3/10/2022

Product UPC Number: 070798375840

Remplace: 12/29/2021

Manufactured For DAP Global Inc.
 2400 Boston Street Suite 200
 Baltimore, MD 21224-4723
 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)

Product Use/ plâtre de colmatag

Class:

SDS No: 7930204

Fiche signalétique Coordinateur:
 MSDS@dap.com

Préparateur: Affaires réglementaires et
 environnementales

Emergency Telephone: 1-800-535-5053,
 1-352-323-3500, 1-800-222-1222

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire. L'enlèvement de ce produit après usage ou lors de ponçage à sec générera de la poussière. L'exposition à cette poussière peut causer une irritation des yeux, des oreilles, du nez et de la bouche.

Classification SGH

Cancérogénicité, catégorie 2, Irritation de la peau, catégorie 2, STOT, exposition simple, catégorie 2, STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI

Symboles du produit**Mention d'avertissement**

Avertissement

Dangers spécifiques

80% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT, exposition simple, catégorie 2	H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes. Classé en catégorie 2 en raison de preuves issues d'études sur des animaux suggérant sa nocivité. Mort cellulaire, altération des paramètres biochimiques, hématologiques ou urologiques. Affecte le système nerveux central ou périphérique et les sens. Nécrose multifocale ou diffuse, formation de fibrose ou de granulome dans les organes.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
		<u>%</u>		
Carbonate de calcium	471-34-1	45-70	GHS07	H315-335

Rubber, natural, latex, reaction products with ammonium hydroxide	129311-51-9	7-13	Pas d'information	Pas d'information
Dioxyde de titane	13463-67-7	1-5	GHS07-GHS08	H335-351
Méthanol	67-56-1	0.5-1.5	GHS02-GHS08	H225-370

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas d'information

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Pas d'information

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Assurer l'entrée d'air frais pendant l'application et le temps de séchage. Ne pas respirer la poussière. L'enlèvement de ce produit générera de la poussière. Lors de ponçage à sec, l'exposition à cette poussière produit une accumulation de matériau dans les yeux, les oreilles, le nez et la bouche et peut causer une irritation. Pendant que sécher sanding, of a d'usage masque de poussière NIOSH-APPROUVE est recommandé. Laver vigoureusement après la manipulation.

Stockage: Éviter la chaleur excessive ou le froid excessif. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Conserver le récipient bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Carbonate de calcium	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Rubber, natural, latex, reaction products with ammonium hydroxide	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de titane	10 mg/m3 TWA	N.E.	15 mg/m3 TWA total dust	N.E.
Méthanol	200 ppm TWA	250 ppm STEL	200 ppm TWA, 260 N.E. mg/m3 TWA	

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Equippedement de protection respiratoire: Lorsque la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un masque antipoussière, antivaporisation et antigaz agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection du masque, il peut être nécessaire d'utiliser un masque entier à adduction d'air pur ou un appareil respirateur autonome. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Lors de ponçage à sec, porter un respirateur approuvé NIOSH/OSHA. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: Porter des gants de protection.



Protection des yeux: lunettes de sécurité avec protections latérales



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: inutile dans les conditions normales d'utilisation.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Gris	Etat Physique:	Encre Grasse
Odeur :	Insignifiant	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Densité, g/cm3:	1.69 - 1.69	pH:	Entre 7,0 et 12,0
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Established
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/water:	Pas Etabli.
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Limites d'explosion, %:	N.E. - N.E.
Plage du point d'ébullition:	100 - 100	Température d'auto-inflammation, en °C:	Pas Etabli.
Point d'éclair minimum, ° C:	100	Pression de vapeur, en mmHg:	Pas Etabli.
Taux d'évaporation:	Plus lent Que Acétate de n-Butyl	Méthode Flash:	Seta A Fermé la Tasse
Densité de vapeur:	Plus lourd Qu'Aérer	Flammability, NFPA:	Ininflammable
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair a déclaré ci-dessus est celle de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans des conditions normales

Conditions à éviter: Ne pas respirer les poussières. Eviter la formation de poussière dans les endroits clos. Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: À une température supérieure à 1450°C : dioxyde de soufre (SO₂) et oxyde de calcium (CaO).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: L'exposition prolongée ou répétée, ou à de fortes concentrations, peut provoquer l'irritation des voies respiratoires (nez, bouche, muqueuses). La poussière générée par le ponçage peut causer une irritation des yeux, de la peau, du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Contact avec la peau: Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Un contact excessif et répété avec la peau peut causer une légère irritation. Le méthanol peut être nocif si absorbé par la peau.

Contact avec les yeux: Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation. Peut causer une irritation des yeux.

Ingestion: Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Une dose unique administrée oralement présente une très faible toxicité. La quantité ingérée lors d'incident ou durant la manipulation industrielle ne devrait pas causer de lésion, toutefois, l'ingestion d'une grande quantité pourrait causer des lésions. L'ingestion peut causer une obstruction du système gastrointestinal lorsque le matériau se durcit.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: L'inhalation excessive et répétée de poussière peut causer des lésions aux poumons. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation, Oeil le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
471-34-1	Carbonate de calcium	6450 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.I.
129311-51-9	Rubber, natural, latex, reaction products with ammonium hydroxide	N.I.	N.I.	N.I.
13463-67-7	Dioxyde de titane	>10000 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	>20 mg/L
67-56-1	Méthanol	6200 mg/kg Rat	15800 mg/kg Rabbit	> 20 mg/L

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Pas d'information

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA:	Pas Applicable
approprié Nom d'expédition:	Pas Régulé.
Nom technique:	Pas Applicable
Catégorie de risque:	Pas Applicable
Sous-classe de danger:	N.A.
Groupe d'emballage:	Pas Applicable

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Cancérogénicité, Skin Corrosion or Irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Nom chimique

N° CAS

Méthanol

67-56-1

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États-Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/10/2022 Remplace: 12/29/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Product Information

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
2*	0	0	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 28.8

COV du matériau, g/L: 26

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, 1.31

Poids %:

VOC Actual, Wt/Wt%: 1.5

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Sont classées en catégorie 1 des substances ayant produit une toxicité significative chez les êtres humains et en cas de preuves d'une toxicité significative dès la première exposition. Mort cellulaire, altération des paramètres biochimiques, hématologiques ou urologiques. Affecte le système nerveux central ou périphérique et les sens. Nécrose multifocale ou diffuse, formation de fibrose ou de granulome dans les organes.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS02



GHS07



GHS08



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données

sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE

SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES

INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de

manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte

spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.